

- Il est interdit d'ouvrir une portière lorsque le véhicule est à l'arrêt si ceci est un danger pour les autres usagers (contravention 1ère classe).
- Le stationnement en bordure de bande cyclable est autorisé (il était précédemment interdit).
- L'usage du téléphone à vélo est interdit (article R412-6-1 contravention 4ème classe).

SUR LA VULNERABILITE DES CYCLISTES

Une étude intéressante réalisée en 2012 sur l'accidentalité à vélo et l'exposition aux risques nous est apparue particulièrement intéressante.

Je vous en livre ici l'essentiel de son contenu.

Résultats et interprétation :

Cette étude révèle que le taux d'incidence d'être blessés pour les cyclistes est huit fois plus élevée que celui des automobilistes et vingt fois plus que celui des piétons.

Le taux d'incidence d'être hospitalisé pour les cyclistes est douze fois plus élevé que celui des automobilistes et des piétons.

Quant au taux d'incidence des cyclistes d'être blessés sérieusement est seize fois plus élevé que celui des automobilistes.

Enfin, le taux d'incidence pour les cyclistes d'être tués est trois fois plus élevé que celui des automobilistes. Cela fait froid dans le dos...

Parmi les blessures présentées par les cyclistes, celles-ci sont majoritairement constituées de blessures sérieuses qui correspondent à des fractures ouvertes et complexes touchant les membres inférieurs et supérieurs et non des lésions sévères qui concernent les organes internes mettant en jeu le pronostic vital. En ce qui concerne le risque d'être tués chez les cyclistes, ces derniers ont sept fois plus de risques d'être tués contre un antagoniste motorisé que sans antagoniste.

Cela s'explique par le fait que les accidents contre un véhicule motorisés sont plus graves que les accidents qui se produisent seuls (l'énergie dissipée lors d'un choc est directement lié à la masse du véhicule et à sa vitesse au carré). Un accident de cycliste a bien plus de risque d'être mortel si c'est contre un véhicule motorisé que seul.

Pour l'âge, il existe un risque plus important d'accident corporel chez les 18 / 25 ans. Le risque

d'être hospitalisé est plus marqué chez les 65 ans et plus.

Pour le critère urbain ou non, il existe un sur risque hors ville important chez les cyclistes. Rouler à la campagne serait donc plus dangereux que rouler en ville.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES :

Deux aspects semblent particulièrement intéressants. Le premier est que le risque d'accident corporel en dehors des villes est supérieur au risque d'accident en agglomération. En outre, la gravité de ces accidents est plus forte hors agglomération. Ce constat contredit donc l'idée que le vélo en agglomération est particulièrement dangereux. Autre aspect particulièrement intéressant de cette étude, montre qu'une meilleure visibilité chez les cyclistes diminuent par quatre le risque d'accident corporel, d'où la nécessité de porter des vêtements colorés, voire fluorescent.

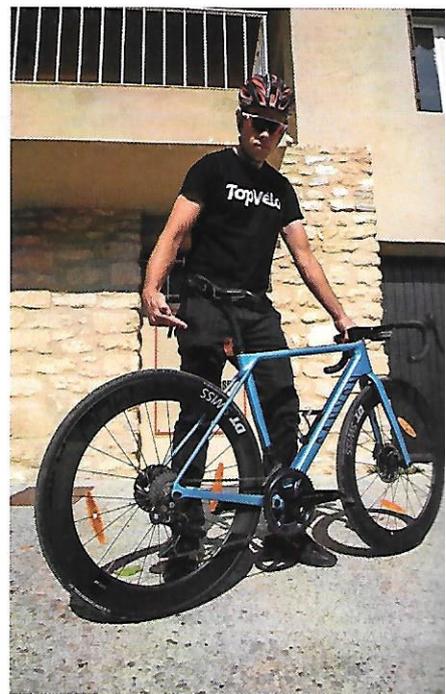
L'étude confirme que le risque d'accident corporel à vélo est plus élevé qu'en voiture.

Il ne faut cependant pas conclure hâtivement que la pratique du vélo doit être dissuadée. Au contraire, il y a tout intérêt à développer cette activité sportive pour un tas de raisons que nous pourrions développer à l'occasion d'un prochain article et notamment, les effets positifs sur la santé comme les maladies cardiovasculaires, le diabète, la dépression, la pollution, la moindre occupation de l'espace, le moindre coût en infrastructure, ...

Il existe donc à l'évidence, un meilleur avantage coût - bénéfiques pour le vélo par rapport à la voiture pour des trajets allant jusqu'à 10 km au moins.

Il convient de rappeler à ce titre qu'une grande partie des déplacements en voiture sont en fait des trajets courts (77% des déplacements font moins de 10 km).

C'est d'ailleurs pour cette raison que notre gouvernement actuel entend favoriser et développer l'utilisation du vélo... 8



Pour être en règle avec le code de la route, chaque constructeur doit livrer ses vélos équipés d'un kit de signalisation homologué. Ici Patrick nous présente son Canyon ainsi équipé. Reste à savoir si une telle installation est réaliste...